

Appareillage
éco-conçu, avec
coque de protection et
installation encastrée
facilité, parfaitement
adapté pour l'habitat,
en neuf ou
en rénovation



Les mécanismes se montent facilement avec la protection. Pendant les travaux, la coque plastique protège contre les traces de peinture



Installations multipostes en neuf



Chaussette d'étanchéité à l'air

Caractéristiques techniques

références normatives

NF C 15-100 : installation électrique du logement

Appareillage niloé™

- A encastrer ou à fixer sur cadres saillies
- Fixation à vis ou à griffes
- Connexion à bornes automatiques pour la plupart des fonctions
- Plaque livrée séparément permettant de différer la pose
- Disponible en multiposte (jusqu'à 3 postes) : les

plaques se posent indifféremment en horizontal ou en vertical

- Design discret
- De nombreuses fonctions : va-et-vient, écovariateur, inter auto, chauffage,...
- Prises de courant 16 A, avec éclips de protection
- Courants faibles : prises téléphone, prises RJ 45 FTP ou STP, prises TV simples, TV-R, TV-R-SAT ou prises « F » pour réseaux câblés
- Commandes d'éclairage : interrupteurs 10 AX,

va-et-vient, va-et-vient lumineux, permutateurs, doubles va-et-vient, poussoirs 6 A à bascule, lumineux, porte-étiquette, doubles poussoirs, interrupteurs automatiques, variateurs

- Existe en différents couleurs ou en blanc.

Boîtes d'encastrement Batibox

- Pour multimatériaux, profondeur 40 / 50 mm
- Pour maçonnerie, profondeur 30 / 40 / 50 / 60 mm
- Pour béton, profondeur 58 mm.

Aide À la prescription

La distribution se fera en câbles U1000 R2V ou en fils HO7V-U de section appropriée posés sous conduits encastrés. Le montage en apparent n'est pas toléré. Toute canalisation encastrée devra aboutir dans une boîte d'encastrement.

Boîte d'encastrement

La pose d'appareillage et de luminaire au mur et au plafond ainsi que les dérivations seront réalisées dans des boîtes d'encastrement rigides de type Programme Batibox de marque Legrand, avec entrées défonçables sans outil.

Les boîtiers pour appareillage seront du type mixte vis-griffes associables, et permettront de réaliser des ensembles dos à dos ou multipostes : les appareils alignés horizontalement ou verticalement les uns à côté des autres seront installés dans des boîtes 1 poste juxtaposées en rénovation ou en multiposte en neuf.

Conditions de pose : l'exécution des saignées, des rebouchages et raccords soignés, en matériaux de même nature que ceux constituant les saignées, sera à la charge de l'entrepreneur. Ce dernier veillera au bon scellement des boîtes d'encastrement. Les conduits seront parfaitement maintenus, les plaques adhéreront totalement au mur, rendant les boîtes complètement invisibles une fois l'installation de l'appareillage terminée.

Appareillage

L'appareillage sera de type Niloé™ de marque Legrand. Il sera à fixation à vis en construction neuve. La fixation à griffe sera tolérée en rénovation.

Pour faciliter l'installation, les mécanismes seront équipés de bornes automatiques en face arrière. Les prises devront être équipées de protection enfants.

Mise en œuvre : dans un premier temps, installé sur les boîtes d'encastrement, l'appareillage sera câblé et muni d'une protection chantier en plastique, permettant à l'installateur d'intervenir avant la finition des murs. Cette coque préservera les mécanismes contre les agressions inhérentes au chantier (poussière, chocs ou peinture...) pendant toute sa durée.

Une fois en place sur les mécanismes, ces protections permettront aux différents intervenants d'actionner les commandes pendant les travaux. De couleur rouge pour faciliter leur repérage, elles seront retirées dans un deuxième temps, une fois l'ensemble des travaux réalisés. Les plaques seront alors posées sur les mécanismes avant la livraison du chantier.

Rénovation : en rénovation, extension d'installation, ou lorsque aucune saignée ne sera réalisable, les câbles circuleront sous moulures et plinthes de type DLPlus de marque Legrand, avec couvercle, joints, angles variables et dérivations pour une finition parfaite. Ces moulures ou plinthes seront associées aux mécanismes de type Niloé™, Appareillage saillie ou Mosaic de marque Legrand, montés sur cadres « spécial DLP ». Moulures ou plinthes seront chevillées, vissées et collées. Elles pourront être également clouées et collées si cela s'avère possible.

Implantation de l'appareillage : les organes de commandes (éclairage, chauffage...) seront placés à une hauteur entre 1 m et 1,20 m du sol à l'entrée de chaque pièce. Les prises (courant fort et faible) seront placées à 0,25 m.

3 socles de prises 2P+T seront installés dans chaque chambre, 6 socles dans la cuisine dont 4 en plan de travail, 1 socle / 4 m² dans le séjour et 1 socle dans les autres pièces hors WC.



Économies d'énergie

Afin d'accroître le confort des résidents et de réaliser des économies d'énergie, un interrupteur automatique sera installé au mur au niveau d'une entrée (dans un hall d'immeuble) pour assurer la commande automatique de l'éclairage dès la détection, en fonction du niveau de luminosité réglable et selon une durée programmée. Un poussoir pourra être intercalé pour une dérogation manuelle. Plusieurs interrupteurs seront couplés en parallèle afin de couvrir une grande superficie ou plusieurs accès. En rénovation il est conseillé d'installer une chaussette d'étanchéité à l'air à l'arrière des mécanismes qui réduira fortement les déperditions d'air.

En neuf, elle peut être associée aux boîtes d'encastrement renforcées aux infiltrations d'air de type Batibox Energy de marque Legrand.



Ce symbole associé à un produit Legrand, indique une contribution à la réduction de l'empreinte environnementale tout en améliorant le confort de l'utilisateur.